Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200232-20260522-2026_004_05-DE

Mairie
BULAT-PESTIVIEN
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de BULAT-PESTIVIEN

Séance du 22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 22 mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHARLES Olivier.

Présents : Christelle COAIL, Pierrick LOZAC'H, Kilian BIDAULT, Sarah YACOUBI, Jean-Yves GESTIN, Catherine FARGES, Eric ROGER, Jean-Claude TOUPIN et Rozenn LOZAHIC LE NY.

Absents : Klervi TUDAL (procuration à Olivier CHARLES)

Jean-Yves GESTIN a été nommé secrétaire de séance.

Convocations adressées le 5 mai 2026.

NOMBRE DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Représentés	Suffrages exprimés
11	10	1	Pour : 11 Contre : Abstentions :

N° 2026/004/05 – Désignation d'un représentant CLECT

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à la désignation d'un membre du Conseil Municipal pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET).

Le Maire informe l'assemblée qu'il se propose pour siéger à ladite commission.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise le Maire à siéger à la CLECT.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et y ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier CHARLES.

MAIRIE DE BULAT - PESTIVIEN
Côtes-d'Armor

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Mairie - 3, Porz an ti-ker - 22160 BULAT-PESTIVIEN
e-mail : mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr - Téléphone : 02 96 45 72 00